



PUBLIC

RRH, assistants RH,
DAF, comptables,
dirigeants de PME-PMI

Nous consulter pour
étudier avec notre référent
handicap la faisabilité
d'accueil selon le
handicap.

PRÉREQUIS

Aucun



QUALIFICATION DE L'INTERVENANT

Expert Fabrik Services :
juriste en droit social



DURÉE

1 jour (7h)



TARIF

440 € HT / jour
(intra : nous consulter)



MINI / MAXI

Inter : 5 mini – 13 maxi
Intra : 1 mini – 13 maxi



MODALITES D'ACCES

Formulaire d'inscription
sur le site
www.fabrikservices.bzh /
rubrique « Formations »



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Anticiper la fin de carrières des salariés
- Connaître les modalités de fonctionnement des dispositifs de retraite progressive et cumul emploi-retraite et leurs avantages / inconvénients



PROGRAMME DE LA FORMATION

Retraite progressive

- Présentation globale du dispositif
- Conditions d'accès et procédure de demande
- Calcul de la fraction provisoire de la retraite progressive
- Fin de la retraite progressive et liquidation des droits

Cumul emploi-retraite

- Présentation globale du dispositif
- Cumul emploi-retraite intégral
- Cumul emploi-retraite plafonné
- Effets du cumul d'une activité avec la retraite
- La situation du salarié dans l'entreprise et la fin du contrat de travail

Avantages et inconvénients des dispositifs



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Quizz de connaissance des thématiques en début et fin de formation ; cas pratiques et mises en situation



MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Questionnaire de satisfaction, Attestation de fin de formation, Certification de Compétence Professionnelle



RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Anticiper au mieux les départs en retraite de vos salariés et la transmission de leur savoir à la génération suivante ! en prévoyant progressivement leur absence (retraite progressive) ou en les réintégrant après l'officialisation de leur retraite (cumul emploi-retraite).

CONTACT :

Laurence CHEVREL – 02.99.87.42.80 – contact@fabrikservices.bzh
FABRIK SERVICES, Organisme de formation agréé – n°53 35 12241 35